

Mairie de SURY-LE-COMTAL

Séance du Conseil Municipal du 14 avril 2016

Compte-rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L 2125-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 29

Membres présents : 22 jusqu'à 20h07 puis 23

Membres excusés avec pouvoir : 5

Membres absents : 1

ORDRE DU JOUR

SECRETAIRE DE SEANCE

L'Assemblée désigne Madame BONNET Sylvie en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 février 2016 qui a fait l'objet d'une transmission à chaque conseiller est adopté à l'unanimité des membres.

CONSEIL MUNICIPAL

Démission de Madame Corinne RICHARD – Installation d'un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de Madame Corinne RICHARD, Monsieur Nicolas LANCELEVÉE, suivant de la liste « Agir pour réunir – Sury Plaine d'Energie » est installé dans ses fonctions.

Modification de la composition des commissions municipales

Suite à la démission de Madame Corinne RICHARD, il convient de désigner un nouveau membre pour la remplacer auprès des commissions dont elle était membre.

- Commission Finances : A la majorité des membres par 26 voix pour, 2 abstentions, Monsieur Robert FURNON est désigné en qualité de membre.

- Commission Commerces – Artisanat : A l'unanimité des membres, Monsieur Nicolas LANCELEVÉE est désigné en qualité de membre.

URBANISME

1°) Mise à l'enquête d'un dossier de demande d'autorisation d'installation classée – SIRA

A l'unanimité des membres, l'Assemblée donne un avis défavorable à la demande de l'aménagement final de l'installation de stockage de déchets de la société SARP Industrie Rhône-Alpes (SIRA).

2°) Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

A la majorité des membres par 27 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer et déposer la déclaration préalable pour division dans le cadre de la vente du terrain BK N° 156 au lieu-dit Zone Industrielle Les Chauv (2 terrains à bâtir).

SUBVENTION

1°) Demande subvention micro-crèche – Solde 2015

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à payer le solde de la subvention pour l'année 2015 à l'association Familles Rurales « L'îlot Lutins » pour un montant de 16 825 €.

2°) Demande de subvention Agence de l'eau Loire Bretagne – Achat de matériel

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour l'achat d'un désherbeur mécanique.

CONVENTION

1°) Chantiers éducatifs

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la convention tripartite à intervenir avec le département de la Loire, l'association MOD et la commune de Sury-le-Comtal pour la mise en place des chantiers éducatifs sur l'année 2016 (200 heures). Jeunes concernés 20 – 25 ans.

2°) Convention de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Sury-le-Comtal et le Syndicat Mixte du Bonson

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le projet de convention de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Sury-le-Comtal et le Syndicat Mixte du Bonson.

3°) Convention de mise à disposition du domaine public – Parcelle cadastrée AL N° 284

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le projet de convention de mise à disposition gratuite du domaine public – Parcelle cadastrée AL N° 284.

4°) Convention de mise à disposition du domaine public – Parcelle cadastrée AW N° 184

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le projet de convention de mise à disposition gratuite du domaine public – Parcelle cadastrée AW N° 184.

5°) Convention de mise à disposition d'une parcelle avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez

A la majorité des membres par 27 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée approuve le projet de convention de mise à disposition d'une partie de la parcelle AK N° 47 avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez.

6°) Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'acquisition d'un système de vidéo protection avec la commune de Champdieu

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'acquisition d'un système de vidéo protection avec la commune de Champdieu.

7°) Convention d'objectifs et de moyens matériels et humains avec Sury Vitrine des Arts et de la Culture

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le projet de convention d'objectifs et de moyens matériels et humains avec Sury Vitrine des Arts et de la Culture.

8°) Convention : déplacement en souterrain des réseaux de communication électronique route de la Dévalla avec Orange

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le projet de convention de déplacement en souterrain des réseaux de communication électronique route de la Dévalla avec Orange.

MOTION

1°) Motion concernant l'exploitation de la ligne ferroviaire Saint-Etienne / Montbrison / Clermont-Ferrand

A la majorité des membres par 22 voix pour, 6 abstentions, l'Assemblée approuve la motion concernant l'exploitation de la ligne ferroviaire Saint-Etienne / Montbrison / Clermont-Ferrand.

2°) Motion Le Progrès

A la majorité des membres par 26 voix pour, 2 abstentions, l'Assemblée approuve la motion contre le journal Le Progrès.

PERSONNEL

1°) Convention de mise à disposition avec l'association Sury Vitrine des Arts et de la Culture

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition avec l'association Sury Vitrine des Arts.

2°) Contrat d'apprentissage espaces verts d'une personne en situation de handicap

A l'unanimité des membres, l'Assemblée donne un avis favorable au recrutement d'un agent en qualité d'apprenti au service des espaces verts pour une durée de 2 ans.

FINANCES

1°) Subvention aux associations pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) 2015 – Régularisation

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la subvention d'un montant de 50 € par demi-journée à verser à la Pétanque Suryquoise soit un montant de 350 €, au Sury Sporting Club soit un montant de 700 € et à La Croix Blanche soit un montant de 350 €, pour leur participation aux Temps d'Activités Périscolaires sur l'année 2015.

2°) Aménagement groupe scolaire – Chemin de la Madone – Fonds de concours avec le SIEL

A la majorité des membres par 27 voix pour, 1 abstention, l'Assemblée approuve le fonds de concours avec le SIEL pour un montant de 128 645 € et décide d'amortir ce fonds de concours sur 10 ans. Inscription au Budget Primitif 2017.

3°) Aménagement groupe scolaire – Parking–Cheminement piéton – Fonds de concours avec le SIEL

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le fonds de concours avec le SIEL pour un montant de 45 915 € et décide d'amortir ce fonds de concours sur 10 ans. Inscription au Budget Primitif 2017.

4°) Remboursement Madame MERIDJI

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte le remboursement de la facture « Leclerc » à Madame MERIDJI Karima pour un montant de 44.90 € T.T.C.

5°) Tarif divagation animaux

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte de compléter les tarifs de l'année 2016 pour la divagation d'animaux de toute sorte, sans transfert et ce, à compter du 1^{er} mai 2016, à savoir :

Samedi 20 € de l'heure

Dimanche et jours fériés 32 € de l'heure

Le soir à partir de 19 heures 24 € de l'heure

6°) Régularisation foncière

a) A l'unanimité des membres, l'Assemblée constate le classement en domaine public routier communal de la parcelle cadastrée section AI N° 302 sise lieu-dit Fontalun Nord d'une contenance de 138 m².

b) A l'unanimité des membres, l'Assemblée constate le classement en domaine public routier communal de la parcelle cadastrée section AY N° 878 sise La Ville d'une contenance de 341 m².

7°) Acquisition bande de terrain le long de la Mare - Régularisation

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve l'acquisition d'une bande de terrain au lieu-dit « Les Maraîches » parcelle cadastrée AZ N° 170 d'une superficie de 1 338 m² pour régularisation au prix de 669 €.

8°) Aliénation terrain cadastré BK N° 156

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à vendre le terrain cadastré BK N° 156 au lieu-dit Les Chaux. Tarif 15 € H.T. le m².

9°) Aliénation terrain cadastré BK N° 156 à la Communauté d'Agglomération Loire Forez

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à vendre la dernière partie du terrain cadastré BK N° 156 au lieu-dit Les Chaux à la Communauté d'Agglomération Loire Forez pour l'extension de la déchetterie. Tarif 15 € H.T. le m².

10°) Aliénation bâtiment industriel

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à vendre le bâtiment industriel. Tarif 230 000 €.

11°) Désaffectation et classement d'un bien du domaine public communal - Vente

A l'unanimité des membres, l'Assemblée donne un avis favorable à l'incorporation de mâts droits des luminaires en ferraille dans le domaine privé de la commune et accepte de les vendre au prix de :

- pour les 10 m : 20 € l'unité.
- pour les 4 m : sur la base du prix ferraille. Actuellement 150 € la tonne.

Monsieur le Maire quitte la séance à 21h55.

12°) Approbation des comptes de gestion de Monsieur le Trésorier Principal et des Comptes Administratifs 2015

a) Commune

Section fonctionnement

Recettes	4 110 323.49 €
Dépenses	<u>3 007 770.39 €</u>
Excédent 2015	1 102 553.10 €
Excédent antérieur reporté 2014	<u>2 348 423.11 €</u>
Excédent global	3 450 976.21 €

Section investissement

Recettes	2 041 435.03 €
Dépenses	<u>1 860 015.82 €</u>
Excédent 2015	181 419.21 €
Déficit antérieur reporté 2014	- <u>687 203.58 €</u>
Déficit total	- 505 784.37 €

R.A.R

Recettes	116 000.00 €
Dépenses	<u>994 000.00 €</u>
Déficit	- 878 000.00 €

Affectation du résultat

Couverture du déficit d'investissement	- 505 784.37 €
	- <u>878 000.00 €</u>
Total déficit	- 1 383 784.37 €
Report de fonctionnement	3 450 976.21 €
	- <u>1 383 784.37 €</u>
	2 067 191.84 €

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité des membres.

Eau

Section fonctionnement

Recettes	703 171.41 €
Dépenses	<u>493 929.49 €</u>
Excédent 2015	209 241.92 €
Excédent antérieur reporté 2014	<u>263 358.66 €</u>
Excédent global	472 600.58 €

Section investissement

Recettes	429 062.54 €
Dépenses	<u>421 327.75 €</u>
Excédent 2015	7 734.79 €
Excédent antérieur reporté 2014	<u>270 219.31 €</u>
Excédent global	277 954.10 €

R.A.R

Recettes	0.00 €
Dépenses	<u>334 360.00 €</u>
	- 334 360.00 €

Affectation du résultat

Investissement	277 954.10 €
	<u>- 334 360.00 €</u>
Déficit	- 56 405.90 €
Report de fonctionnement	472 600.58 €
	<u>- 56 405.90 €</u>
Résultat	416 194.68 €

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité des membres.

Bâtiment industriel

Section fonctionnement

Recettes	31 658.71 €
Dépenses	<u>27 661.86 €</u>
Excédent 2015	3 996.85 €
Excédent antérieur reporté 2014	<u>45 558.80 €</u>
Excédent global	49 555.65 €

Section investissement

Recettes	23 647.02 €
Dépenses	<u>24 534.72 €</u>
Déficit 2015	- 887.70 €
Déficit antérieur reporté 2014	<u>- 7 647.36 €</u>
Déficit global	- 8 535.06 €

R.A.R

Dépenses	0.00 €
----------	--------

Affectation du résultat

Couverture du déficit d'investissement	- 8 535.06 €
Report de fonctionnement	49 555.65 €
	<u>- 8 535.06 €</u>
	41 020.59 €

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité des membres.

Pour information

Caisse des écoles

Section fonctionnement

Recettes	29 124.00 €
Dépenses	<u>25 679.76 €</u>
Excédent 2015	3 444.24 €
Excédent antérieur reporté 2014	<u>24 848.90 €</u>
Excédent global	28 293.14 €

CCAS

Section fonctionnement

Recettes	23 297.94 €
Dépenses	<u>24 139.04 €</u>
Déficit 2015	- 841.10 €
Excédent antérieur reporté 2014	<u>20 167.97 €</u>
Excédent global	19 326.87 €

Section investissement

Recettes	244.22 €
Dépenses	<u>999.55 €</u>
Déficit 2015	- 755.33 €
Excédent antérieur reporté 2014	<u>4 273.20 €</u>
Excédent global	3 517.87 €

Affectation du résultat

Report de fonctionnement	19 326.87 €
--------------------------	-------------

b) Rapport annuel sur les opérations immobilières de la commune en 2015

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le bilan des opérations immobilières effectuées sur le territoire de la commune en 2015.

c) Bilan de formation des élus – Exercice 2015

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le bilan de formation des élus de la commune en 2015.

Monsieur le Maire réintègre la séance à 22h45.

13°) Budget primitif 2016

Les budgets s'équilibrent aux sommes de :

Commune

Section fonctionnement

Dépenses / Recettes : 5 946 749.84 €

Section investissement

Dépenses / Recettes : 6 271 034.37 €

Ces propositions sont adoptées par 21 voix pour, 6 contre, 1 abstention.

Eau

Section fonctionnement

Dépenses / Recettes : 1 070 194.68 €

Section investissement

Dépenses / Recettes : 1 463 360.00 €

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité des membres.

Bâtiment industriel

Section fonctionnement

Dépenses / Recettes : 66 120.59 €

Section investissement

Dépenses / Recettes : 34 635.06 €

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité des membres.

Pour information

Caisse des écoles

Section fonctionnement

Dépenses / Recettes : 56 762.14 €

CCAS

Section fonctionnement

Dépenses / Recettes : 43 326.87 €

Section investissement

Dépenses / Recettes : 3 917.87 €

14°) Etat de répartition de l'encours de la dette

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve l'état de répartition de l'encours de la dette (2 140 376.27 €) à annexer au Budget Primitif 2016.

15°) Fixation du taux d'imposition – Exercice 2016

A l'unanimité des membres, l'Assemblée donne un avis favorable à ce que les taux d'imposition restent identiques à ceux de 2015 soit :

- Taxe d'habitation	: 13.24 %
- Foncier bâti	: 22.66 %
- Foncier non bâti	: 39.02 %

16°) Liste des emprunts garantis

L'Assemblée a pris connaissance de la liste des emprunts garantis.

QUESTIONS DIVERSES

Approbation de onze décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sury-le-Comtal, le 19 avril 2016

Pour le Maire absent
Thierry HAREUX

